

Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national réglementaire, il n'est **accessible qu'aux médecins**.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD... Il remplace le certificat papier.

Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins. Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

Enregistrer et valider

 Le bouton « sauvegarder » vous permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir.

 Cliquez sur le bouton « Valider » dès que le volet médical est complètement renseigné.

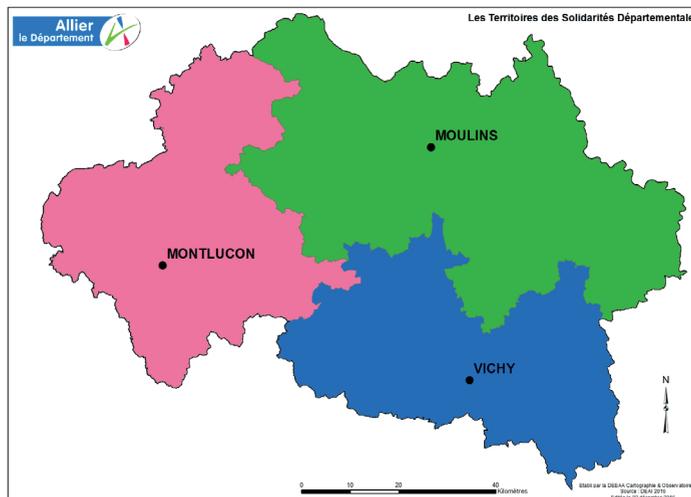
 La rubrique « Pièces jointes » vous donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (*ordonnances, courriers spécialisés de votre patient*).

Établissements d'hébergement

Exceptionnellement, vous aurez à effectuer la recherche d'établissement et l'envoi. Pour cela, rendez vous dans la rubrique « Gérer les demandes d'établissements ».



Contacts utiles pour vous renseigner



Services du Département de l'Allier

Centre locaux d'information et de coordination (CLIC)

Antenne de Montluçon
11 rue Desaix
03100 Montluçon
Tél. : 04 70 34 15 00

CLIC Vallée de Montluçon et du Cher
26 rue Paul Constans
03100 Montluçon
Tél. : 04 70 05 63 50

Antenne de Moulins
Rue Aristide-Briand
03400 Yzeure
Tél. : 04 70 34 15 70

CLIC Amage
52 avenue Orvilliers
03000 Moulins
Tél. : 04 70 42 58 70

Antenne de Vichy
71 allée des ailes
03200 Vichy
Tél. : 04 70 34 15 50

CLIC Amareis
5 boulevard Gambetta
03200 Vichy
Tél. : 04 70 31 72 97

ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

A L L I E R



Rechercher une maison de retraite sur mesure et s'inscrire sur internet



ViaTrajectoire, site choisi par le Département de l'Allier et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, pour la gestion de votre dossier d'admission en maison de retraite.

Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé

Un dossier partagé



Vous recherchez une maison de retraite, un hébergement temporaire ou un accueil de jour pour vous ou pour une personne de votre entourage ?

Avec Via Trajectoire effectuez votre démarche en toute confiance. Grâce à ce nouveau logiciel sécurisé, vos demandes d'admission sont simplifiées.

Vous ou votre entourage :



- ▶ créez et complétez votre dossier et vos demandes
- ▶ envoyez les demandes d'admission
- ▶ recevez un email dès qu'un établissement répond à vos demandes



Médecin traitant

- ▶ complète et valide le dossier médical



EHPAD
USLD
(Maison de retraite)

- ▶ reçoit les demandes par internet
- ▶ contacte le demandeur dès qu'une place se libère



Médecin hospitalier

- ▶ complète ou modifie le volet médical en cas d'hospitalisation

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés
CPS : Carte de professionnel de santé
EHPA : Établissement d'hébergement pour personnes âgées
EHPAD : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
USLD : Unité de soins longue durée

Comment ça marche ?

- 1) Tapez www.viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur. Sélectionnez le premier site proposé. Cliquez sur **espace particulier**.
- 2) Munissez-vous de votre carte vitale, de votre avis d'imposition et d'une adresse email (*la vôtre ou celle d'un proche. Elle servira au suivi des demandes*).
- 3) Suivez la démarche en ligne. Conservez vos numéros de dossier et mot de passe. Renseignez le volet administratif et si possible le volet autonomie (*capacité à réaliser les gestes de la vie quotidienne*). Déclarez votre médecin traitant.
- 4) Recherchez et présélectionnez les établissements selon vos critères (*localisation, type d'hébergement, tarification, prestation de confort et soins proposés*).
- 5) Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il renseigne le volet médical et si besoin le volet autonomie. (*Remettez-lui le volet détachable ci-contre*).
- 6) Quand votre dossier est complet, retournez sur le site ViaTrajectoire. Allez dans l'onglet « contacter les établissements » pour envoyer votre dossier complet.
- 7) Suivez l'avancement de votre dossier grâce aux alertes mails ou en vous connectant sur

www.viatrajectoire.fr

A L L I E R

Volet réservé au médecin traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel ViaTrajectoire (*service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, validé par la CNIL*).



Espace médecin libéral

Comment ça marche ?

- Tapez www.viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé ;
- introduisez votre carte CPS dans votre lecteur,
- cliquez sur « **MÉDECIN LIBÉRAL** » ;
- renseignez votre adresse email lors de la première connexion ;
- sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient ;
- complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez ;
- la demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

